

Extrait du Snuipp Ariège

<http://09.snuipp.fr/spip.php?article1364>

Compte-rendu du Groupe de travail académique sur le mouvement

- Infos métier et administratives - CAPD (mouvement, promotions...) -

Date de mise en ligne : lundi 28 décembre 2009

Mise à jour le : jeudi 17 décembre 2009

Description :

Fin Novembre, un groupe de travail académique sur le mouvement a réuni l'administration et des représentants syndicaux. Le SNUipp était représenté par Esméralda Panadero, Christian Bélinguier (SNU31) et Rodolphe Portolès (SNU82)

Snuipp Ariège

Fin Novembre, un groupe de travail académique a réuni l'administration et des représentants syndicaux. Le SNUipp était représenté par Esméralda Panadero, Christian Bélinguier (SNU31) et Rodolphe Portolès (SNU82)

Présents : l'IA du 46 et son équipe (SG, division du personnel, responsable informatique), des personnels des services ou des SG des différents départements, des représentants du personnel SNUipp, SE et SGEN.

De manière globale :

L'IA a présenté cette réunion comme destinée à faire un bilan et à préparer les orientations de la prochaine circulaire de cadrage académique, en s'appuyant sur la circulaire nationale pour 2010, et sur les éléments de la circulaire académique de l'an passé.

Un groupe de travail académique sur le format de celui de l'an passé aura lieu mi janvier autour du projet de circulaire.

Le sentiment à l'issue de la réunion : le recteur tient à son cadrage académique, et la référence au texte ministériel est permanente. Le rectorat est bien peu souple, comparativement à d'autres acad, qui ont modulé le texte ministériel. Sur les questions essentielles (publication des postes, vœux seconde phase, diffusion des docs avant publication iprof…) les choses semblent bien bloquées.

L'IA reconnaît néanmoins que les objectifs affichés par cette nouvelle directive sur la mobilité des personnels du premier degré n'ont pas été atteints, à savoir :

- ▶ renforcement des nominations à TD
- ▶ simplification de procédure pour les collègues.

Plus en détail :

Les représentants syndicaux présentent succinctement leur analyse de ces nouvelles modalités et leurs éléments de bilan. Pour notre part, nous reprenons notamment les éléments de notre courrier au recteur, à savoir :

- ▶ pas ou très peu d'amélioration du nombre d'affectations à titre définitif en 1ère phase, objectif affiché pourtant prioritaire pour l'administration
- ▶ une réduction importante de la participation des collègues au mouvement
- ▶ une opacité des opérations pour les collègues : pas de CAPD 2ème phase ni de vœux, illisibilité fonctionnement logiciel Agape…
- ▶ de nombreuses erreurs dans les résultats de la 1ère phase, jusqu'à 25% dans certains départements.
- ▶ des difficultés pour assurer un suivi réel des participants dans le cadre des "cellules mobilité", par manque de personnels administratifs notamment.
- ▶ un mouvement plus subi que choisi : multiplication des postes à profil et fléchés réduisant les possibilités réelles de choix, non formulation de vœux à la 2ème phase.
- ▶ le maintien de certaines modalités type 30ème vœu tous postes dans certains départements.

De nombreux points communs ressortent de ces déclarations (objectifs du recteur non atteints, notamment pour ce qui est de l'affectation à TD en 1ère phase, amoindrissement du contrôle paritaire, opacité, erreurs d'affichage sur

Compte-rendu du Groupe de travail académique sur le mouvement

info donnée par iprof, 2° phase où à peine 30% des collègues sont nommés par le barème par extension, la majorité d'entre eux nommés manuellement lors de multiples groupes de travail…)

L'IA 46 conteste la notion d'erreur. Il rappelle que ce ne sont que des propositions d'affectation, que l'on reste sur une phase non pas statique mais évolutive !

Le SG du 46 présente un bilan chiffré (quelque peu approximatif sur certains points) des opérations 2009 :

- ▶ Diminution de 4,6% des candidats (-246, essentiellement due à la Haute-Garonne, -190 candidats)
- ▶ Affectations à TD : 2530 l'an dernier, 2396 cette année (-5% environ)
- ▶ Taux de satisfaction : 48,29% l'an dernier, 47,99% cette année.
- ▶ Obligation voeux géographiques : fait dans tous les départements (de 1 voeu à 10 voeux géo selon départements)
- ▶ Postes à profil : 55 en 2008, 223 en 2009.

Nous demandons des explications sur ces chiffres des postes à profil, qui paraissent très en deçà de la réalité, tant en 2008, qu'en 2009. L'administration elle-même reconnaît qu'il peut y avoir des disparités suivant les départements, sur ce qui est appelé poste à profil et ce qui entre dans ces chiffres. Donc pas très fiable…

L'IA 46 parle alors de postes "sensibles" à lister par département. Nous avons rappelé que nous restons attachés à la notion de barème. Un débat s'ensuit sur les postes à profil, particulièrement ceux de direction … où nos avis divergent quelque peu avec nos collègues du SE, sur la question des grosses directions !

Pour l'IA du 46, "certaines directions nécessitent des compétences différentes dont ne rend pas compte le barème. L'administration doit identifier localement les postes "sensibles". Ensuite il faut décider la meilleure ressource possible qui doit aller sur ces postes…" Qu'en termes élégants, ces choses là sont dites… Nous avons rappelé l'existence de la liste d'aptitude, et insisté sur notre attachement au barème.

Reprise du calendrier à partir de la circulaire acad du 4 février 2009.

- ▶ **Ouverture du serveur du 1er au 21 avril.** Interventions syndicales pour demander à ce que la période de saisie ne soit pas sur les vacances (ou avec au moins une semaine entière hors vacances) pour permettre le contact avec les écoles…

- **Info individuelle du projet du mouvement sur iprof** : 25 mai au 1er juin. Nous demandons la remise du calendrier dans l'ordre. Et au minimum que les délégués du personnel disposent des docs avant publication sur iprof. Nous demandons aussi que les circulaires départementales soient présentées en CAPD.

- ▶ **voeux 2ème phase** : toutes les délégations syndicales dénoncent l'opacité de la phase dite d'ajustement, demandent une publication des postes et la possibilité de formuler des voeux.

Long débat sur cette question. Nous échangeons de nombreux arguments, dont certains prennent nettement l'administration en défaut, mais rien n'y fait. Ils se barricadent derrière le cadrage ministériel

- ▶ **Pbs liés au logiciel AGAPE.**

Agape ne détecte pas la non formulation de voeux géographiques normalement obligatoire. Nous demandons des

Compte-rendu du Groupe de travail académique sur le mouvement

explications sur le fonctionnement de ce logiciel, qui semble bien opaque, même aux personnels des services, et évoquons le pb lié aux modalités d'affectation sur les vœux géographiques.

L'administration nous explique que l'ordre des priorités d'examen est le suivant : Priorités -> Barème décroissant -> Discriminants (note, AGS... suivant les dépt) -> Rang des vœux On nous explique aussi que la machine traite les vœux géographiques ainsi : quand le logiciel a le choix entre plusieurs écoles du secteur géographique pour affecter un collègue, il priorise l'école la moins demandée.

Un débat important s'ensuit sur le fonctionnement de cette procédure dans Agape.

- ▶ Priorités sortants IUFM On nous dit que la machine ne reconnaît pas les sortants IUFM et que se pose le cas échéant la question "comment faire apparaître des priorités pour ces collègues et permettre un traitement machine ?"

Se posera aussi le problème de l'affectation des futurs stagiaires affectés 2/3 école et 1/3 université pour l'an prochain !

- ▶ Rapprochement de conjoints : pas pris en compte au niveau de tous les départements.
- ▶ Concernant des éléments du barème : les 5 points de bonif pour mesure de carte scolaire (en sus des priorités autres, données dans la plupart des dépt) ne sont pas remis en cause, mais ne semblent pas suffisants pour certains départements. Les CAPD peuvent décider d'un complément.

Compte rendu effectué par les représentants du SNUipp au niveau académique : Esméralda Panadero, Christian Bélinguier (SNU31), Rodolphe Portolès (SNU82)